



LUBÉRON ÉCOLE DE CONDUITE



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou les catégories suivantes :

Actions de formation

NOS PERMIS



PERMIS **CE**



PERMIS **A2**



PERMIS **A1**
PERMIS **7H**
125 CM³
2 OU 3 ROUES



VOITURE
ÉLECTRIQUE



PERMIS **C**



PERMIS **BE**
REMORQUE
B96



PERMIS **AM**



CODE

NOS FORMATIONS



CODE
EN LIGNE



FORMATION
R 489



PASSERELLE
A2 - A



FORMATION
R 490

DEVIS B – *boite automatique*

Formation accélérée

Démarches administratives – enseignement théorique spécifique – formation pratique hors circulation – formation pratique en circulation – fournitures pédagogiques – présentation à l'examen pratique

LIEU DE LA FORMATION : CENTRE DE FORMATION ET PISTE PRIVÉE A PEYROLLES

PERMIS B(78) - Accéléré

- Formation
- Frais d'inscription
- Accès au code en ligne
- 13h de formation / 5 jours
- Présentation à l'examen la semaine suivante

Nos formations sont financables par l'intégralité des opérateurs de compétence (OPCO)

HT..... 1166.67€
TVA..... 233.33€
TTC..... 1400.00€

Montant forfaitaire pour l'ensemble des prestations, dans la limite d'1 passage, et 13h de formation.

Les délais d'enregistrement en préfecture étant longs, il est impératif de constituer votre dossier en auto-école 3 semaines avant le début du stage.

Nous attirons votre attention sur le fait que : en cas d'échec à un examen théorique général (plateau ou circulation), les dates de stage sont susceptibles d'être modifiées en fonction des places d'examen attribuées par la préfecture. La réinscription sera facturée 90.00 €.

Les heures de circulation seront facturées 50€/heure en cas d'échec.

A SAVOIR

ETG (Epreuve Théorique Générale appelé code de la route) est **valide 5 ans**. Il est obligatoire pour passer les permis BE-C-CE.

ETM Epreuve Théorique Moto, est réservée uniquement aux permis A1-A2-

Pour les formations, passerelle-125-B96, vous n'avez pas besoin d'examen du code de la route.

€ Nos paiements en ligne : <https://boutique.luberon-ecole-conduite.fr/>

ATTENTION !

Les prérequis de la formation accélérée :

- 1) Demande d'inscription au permis validée par les services de la préfecture
- 2) Avoir validé le code de la route avant la semaine de formation
- 3) La période dite « accélérée » se déroule sur 5 jours.
- 4) La date d'examen doit être réservée en amont de la semaine de formation afin d'enchaîner conduite + examen
 - Exemple : Examen le 25/05/N
 - Semaine de formation : semaine complète juste avant le 25/05/N



LES PLACES D'EXAMEN SONT ATTRIBUÉES SELON LES DISPONIBILITÉS DE LA PRÉFECTURE

○ OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B(78) :
- La mémorisation et l'automatisation des gestes nécessaires à la conduite sont améliorées.
- Progression rapide grâce à l'émulation liée au travail collectif
- Présentation rapide à l'examen de conduite

○ PROGRAMME DE FORMATION

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation

3) Une formation pratique :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

| MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul | APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales | CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers | PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique |
|--|---|---|--|
| Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. | Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. | Évaluer et maintenir les distances de sécurité. | Suivre un itinéraire de manière autonome. |
| Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. | Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. | Croiser, dépasser, être dépassé. | Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. |
| Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. | Adapter l'allure aux situations. | Passer des virages et conduire en déclivité. | Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. |
| Démarrer et s'arrêter. | Tourner à droite et à gauche en agglomération. | Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie. | Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. |
| Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. | Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. | S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. | Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). |
| Utiliser la boîte de vitesses. | Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. | Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. | Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. |
| Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. | S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau. | Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. | Pratiquer l'écoconduite. |
| Regarder autour de soi et avertir. | Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité. | | |

L'un des atouts du permis accéléré est de pouvoir concentrer toutes vos heures de conduite sur une courte période, évitant ainsi les temps d'attente entre deux cours de conduite. Ainsi vous gardez mieux les acquis de la leçon précédente.

Pour ce qui est de la pratique dans une formule permis de conduire en accéléré, le temps de formation est très souvent de 2 semaines avec plusieurs heures de conduite par jour.

Cette formation se déroule avec un enseignant de la conduite en cours particulier.

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou les catégories suivantes :

Actions de formation

○ DURÉE DE LA FORMATION

Elle se déroule sur une durée de 5 jours

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (13 heures minimum)

○ LIEU DE LA FORMATION

- Luberon Ecole de Conduite

○ PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Avoir minimum 18 ans

○ SANCTION DE FORMATION

- Examen B(78) et validation par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière

○ MOYEN PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou les catégories suivantes :

Actions de formation

○ ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

○ ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

PIECES A FOURNIR

- **4 photos d'identité , type passeport, avec signature en gros plan et code numérique. Formule disponible dans les photomatons et auprès de nombreux photographes des environs**
- **1 photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité ;**
- **Photocopie du permis de conduire (si vous en avez déjà un, ex : AM/A1/A2)**
- **Si entre 18 et 25 ans , 1 photocopie du certificat individuel de participation à la JDC – Journée de Défense et de Citoyenneté ;**
- **1 justificatif de domicile (quittance de loyer, téléphone, ou encore EDF) de moins de 3 mois [Attention, les attestations de titulaires de contrat ne sont pas acceptées, seules les factures de téléphone, gaz, impôts seront acceptées]**
- **Si vous êtes hébergé(e) : 1 attestation d'hébergement + 1 photocopie de la carte d'identité (recto-verso) de l'hébergeur + 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.**
- **1 enveloppe rose (lettre suivie) préaffranchie, en vente dans les bureaux de poste**

PASSAGE DE L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE :

Lorsque votre dossier sera complet et envoyé à l'ANTS, nous vous enverrons un lien internet, qui vous permettra de vous entraîner au code la route.

Enfin, à l'issu de la validation de votre dossier par les services de l'ANTS, vous pourrez désormais passer code de la route en suivant ces étapes :

- Se rendre sur le site www.lecode.laposte.fr ou www.objectifcode.sgs.com ou Dekra
- Choisir sa ville : Aix-en-Provence, Pertuis ... Choisissez une date, puis réservez.
- Entrez vos coordonnées comme indiqué sur le site, ainsi qu'une adresse mail VALIDE - vous recevrez par la suite votre convocation sur cette même adresse, ne vous trompez pas.
- Entrez votre numéro NEPH (c'est votre n° de permis, n'hésitez pas à nous appeler si vous ne le trouvez pas) et sélectionnez « Candidat libre »
- Réglez les 30 euros qui vous sont demandés par carte bancaire (et uniquement par carte bancaire, ce montant est destiné à l'Etat).
- Par la suite, vous recevrez une convocation à présenter le jour de l'examen avec votre pièce d'identité en cours de validité.
- Une fois l'examen passé, les résultats vous parviennent par mail dans la journée (il se eut que cela ne soit pas le cas et prennent plus de temps que prévu, ne paniquez pas et patientez). Une fois reçu, il vous faut IMPÉRATIVEMENT nous les faire parvenir par mail afin que nous puissions les joindre à votre dossier lors du passage de l'examen pratique.